



Procès-verbal

de la rencontre extraordinaire du conseil d'établissement de l'école Marie-Soleil-Tougas
tenue en mode virtuel le mercredi 16 juin 2025 à 19 h

Tous les documents reliés à cette rencontre et nommés dans ce procès-verbal sont accessibles à tous sur demande ou au secrétariat de l'école.

Présences :

Membre / Fonction	Présence	Absence
Parent - Présidente	Mme. Marie-Claude Chaumont	
Parent - Vice-présidente	Mme. Mélodie Benoit	
Parent - Représentante au comité de parents	Mme. Sophie Rollin	
Parent	Mme. Caroline Perreault	Quitte à 20h39
Parent	Mme. Julie Dauphinais	
Parent	Mme. Geneviève Gauthier	
Parent	Mme. Fatima Darid	
Représentante enseignante	Mme. Caroline Léveillé	
Représentante enseignante	Mme. Isabelle Bonami	
Représentant enseignant	M. Mathieu Le Gal	
Représentante enseignante	Mme. Julie Turcotte	
Représentante du soutien	Mme Marie-Claude Cadieux	
Représentante du service de garde	Mme. Mélanie Girard	
Représentante du soutien	Mme. Linda Rouleau	
Direction adjointe	Mme. Sylvie Trudel	
Direction	M. Alain Labonté	

1. Ouverture, présence et quorum

La séance du conseil d'établissement débute à 19h04.

2. Parole au public

Mme Lise-Anne Racine et Mme Danny Lévesque, membres substitués, se joignent à la séance.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Présentation de l'ordre du jour de la rencontre.

Il est proposé par Mme Caroline Léveillé d'adopter la proposition d'ordre du jour.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/62

4. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 14 mai 2025

Il est proposé par Mme Julie Dauphinais d'adopter le procès-verbal du 14 mai 2025 tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/63

5. Adoption et suivi du procès-verbal de la rencontre du 5 juin 2025

Il est proposé par Mme Mélanie Girard d'adopter le procès-verbal du 5 juin 2025 tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/64



6. Évaluation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation 2024-2025

M. Labonté présente l'évaluation du plan de lutte contre la violence et l'intimidation et répond aux questions des membres. Il mentionne que le code de vie sera revu et actualisé l'an prochain pour être de concert avec le PEVR. Il informe également les membres que tout le personnel a reçu une formation obligatoire, cette année, sur la violence et l'intimidation.

Il est proposé par Mme Geneviève Gauthier d'adopter l'évaluation du plan de lutte et d'intimidation 2024-2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/65

7. Suivi du projet éducatif 2023-2027

M. Labonté présente le suivi annuel du projet éducatif et répond aux questions des membres. Il élabore sur les foyers de difficulté ainsi que les cibles visées. Il mentionne que les groupes de travail en regard des cibles en écriture se poursuivront pour une deuxième année consécutive l'an prochain.

8. Programme d'activités et sorties au service de garde 2025-2026.

M. Labonté présente un tableau des activités et sorties prévues par le service de garde pour 2025-2026. Les prix ont légèrement augmenté comparativement à l'an dernier, mais les activités proposées permettent de couvrir plusieurs sphères de développement chez les élèves. La documentation du programme est disponible sur le site web de l'école.

Il est proposé par Mme Marie-Claude Chaumont d'approuver le programme d'activités du service de garde pour l'année scolaire 2025-2026.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/66

9. Caisse populaire Desjardins

M. Labonté informe les membres qu'il serait possible de rétablir la caisse scolaire en collaboration avec les Caisses Desjardins et que de l'information pourrait être distribuée aux parents à la rentrée. Les membres discutent de cette éventualité ainsi que sur les moyens de diffusion de l'information aux parents.

Il est proposé par Mme Marie-Claude Cadieux de ne pas impliquer l'école directement dans la caisse scolaire, mais de diffuser l'information aux parents des services offerts par le biais du journal de l'école.

APPROUVÉ À LA MAJORITÉ

CÉ.MST.24-25/67

10. Fonds spéciaux

10.1. Cross-Country

Considérant le manque d'information en regard des restrictions budgétaires annoncées, M. Labonté demande aux membres s'ils seraient possible que les frais reliés au Cross-Country 2025 (3 octobre), offert aux élèves de la 4^e à la 6^e année, soient assumés par les fonds spéciaux si les mesures budgétaires de l'école ne le permettent pas.

Il est proposé par Mme Marie-Claude Cadieux que les élèves de l'école participent au Cross-Country l'an prochain et que, si besoin, les frais soient assumés par les fonds spéciaux.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/68



10.2. Activités de la rentrée (année scolaire 2025-2026)

M. Labonté informe les membres que le thème choisi par l'équipe-école pour la rentrée sera *Unis dans nos différences*. Un dîner sous forme d'épluchette de maïs ainsi qu'une activité collaborative (*Le quiz de feu*) seront offerts aux élèves pour renforcer la participation et la collaboration de chacun. Il demande aux membres leur approbation pour financer les activités à même les fonds spéciaux.

Il est proposé par Mme Fatima Darid de financer le dîner communautaire et les activités de la rentrée à même les fonds spéciaux.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/69

10.3. Bilan des fonds spéciaux 2024-2025

M. Labonté fait le bilan des fonds spéciaux et répond aux questions des membres.

11. Suivi du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement

M. Labonté présente le bilan du budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement pour l'année 2024-2025. Il demande aux membres leur accord afin d'utiliser le montant inutilisé pour bonifier l'aménagement du local d'apaisement (local bleu) des élèves du préscolaire.

Il est proposé par Mme Sophie Rollin d'utiliser le montant résiduel du budget de fonctionnement pour acheter du matériel-école pour le local d'apaisement.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/70

12. Délégation de pouvoir

M. Labonté explique ce qu'est la délégation des pouvoirs.

Il est proposé par Mme Fatima Darid d'approuver la délégation des pouvoirs du conseil d'établissement à M. Labonté, directeur de l'école Marie-Soleil-Tougas, d'ici la première rencontre du conseil d'établissement à l'automne 2025.

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/71

13. Rapport annuel du conseil d'établissement 2024-2025

M. Labonté et Mme Marie-Claude Chaumont présentent le rapport annuel du conseil d'établissement de 2024-2025.

Il est proposé par Mme Julie Dauphinais d'adopter le rapport annuel du C.É. 2024-2025 tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ.MST.24-25/72

14. Parole à

14.1. L'équipe école

- Les enseignants font un retour sur les épreuves ministérielles et sur le travail rigoureux effectué par les élèves.
- Ils font également un retour élogieux sur le spectacle de la chorale qui a eu lieu le 12 juin dernier.



14.2. La direction

- M. Labonté et Mme Trudel font un retour sur l'activité coffre-école mini-golf et crème glacée qui a eu lieu en juin et qui fut très appréciée des élèves.
- Retour sur la course des champions où tous les élèves participants se sont surpassés pour l'événement.
- M. Labonté mentionne que des compressions budgétaires sont prévues pour le prochain budget annuel, mais qu'on ignore encore l'impact sur les services à venir.
- Mme Trudel fait un retour sur le gala des bénévoles.

14.3. La présidente

Mme Marie-Claude Chaumont remercie tous les membres du conseil pour leur participation active et positive tout au long des séances.

14.4. La représentante au comité des parents

Mme Rollin fait un résumé des dernières rencontres du comité des parents, entre autres sur les nouvelles politiques CSSMI en regard de la restriction des accès numériques et du temps d'écran pendant les heures de classe.

15. Varia

Aucun varia

16. Clôture de la séance

M. le Gal propose que la séance soit levée, il est 21h06.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

CÉ-MST-24-25/73

Marie-Claude Chaumont, présidente

Alain Labonté, directeur